

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Club
inclusif



Étude d'impact du programme Club inclusif : des avancées concrètes vers un sport accessible pour toutes et tous

Communiqué de presse

Le jeudi 6 novembre 2025

Trois ans après son lancement, le programme Club inclusif confirme son efficacité. Initié en 2022 par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), avec le soutien de l'État et en collaboration avec les Fédérations françaises Handisport et du Sport Adapté, il a pour ambition d'accompagner et de sensibiliser les clubs sportifs à l'accueil de personnes en situation de handicap. Déployé sur tout le territoire métropolitain et à La Réunion, le CPSF dévoile aujourd'hui les résultats de l'étude d'impact menée par le cabinet Quadrant Conseil. Les résultats montrent des progrès significatifs en matière de sensibilisation, de structuration et de développement du parasport.

Un programme moteur pour développer la pratique parasportive

Depuis trois ans, plus de 2 300 clubs ont été accompagnés et 123 collectivités territoriales se sont engagées dans la démarche. Le programme repose sur un parcours en trois étapes : un engagement initié et porté par une ou plusieurs collectivités en lien avec un représentant territorial du CPSF, trois jours de sensibilisation théorique et pratique pour les clubs et un accompagnement personnalisé de six mois, mené par les fédérations partenaires localement pour structurer un projet d'accueil durable des personnes en situation de handicap.

« Les résultats de cette étude confirment que Club inclusif est un levier important pour rendre le sport plus accessible à toutes et tous. En accompagnant les clubs et les collectivités, Club inclusif favorise l'inclusion, et fait évoluer les représentations. Nous savons que certains freins persistent encore, mais cette évaluation nous donne des clés pour aller plus loin et renforcer l'impact du programme. » Marie-Amélie Le Fur, présidente du CPSF

Des effets tangibles sur les territoires

Les résultats de l'étude démontrent un impact direct sur la structuration des politiques parasportives locales. Avant le programme, 80 % des collectivités menaient déjà des actions en faveur du parasport, mais seules 12 % disposaient d'une politique véritablement structurée. Trois ans plus tard, cette proportion atteint 20 %.

Le rôle des référents paralympiques territoriaux s'avère essentiel : ils ont permis de mieux faire connaître le programme et de renforcer la coordination locale. Près de 77 % des collectivités estiment que le programme a enrichi et diversifié leurs dynamiques sportives, et 49 % déclarent qu'il s'agit de leur premier budget spécifiquement dédié au parasport.

Des clubs sensibilisés pour proposer une offre sportive pour toutes et tous

L'étude révèle également une forte montée en compétence des encadrantes et des encadrants.

- 96 % disent satisfaits des modules de formation
- 94 % estiment qu'ils ont répondu à leurs attentes
- 90 % déclarent avoir acquis de nouvelles connaissances sur l'accueil des personnes en situation de handicap

Ce programme a eu un effet transformateur : 79 % des participantes et participants affirment que leur regard sur le handicap a changé, et 95 % estiment que le programme leur a été utile, tant sur le plan humain que professionnel.

Sur le terrain, les résultats sont concrets : près d'un club sur deux a mis en place une nouvelle offre d'accueil après avoir participé au programme.

Pour beaucoup, Club inclusif a agi comme un accélérateur ou un déclencheur :

- 30 % y voient un effet accélérateur
- 19 % un effet amélioratif
- 13 % un effet déclencheur
- 10 % un effet structurant de long terme

Club inclusif engage également les clubs vers une offre parasportive plus complète : aujourd'hui, une majorité d'entre eux souhaitent s'orienter vers une ouverture à tous types de handicap : physique, sensoriel, mental, psychique, TSA ou polyhandicap.

Un programme pour consolider les dynamiques locales

Si le CPSF est reconnu pour son rôle central de coordination et d'animation du programme - 96 % des acteurs interrogés saluent sa capacité à fédérer les partenaires (fédérations, organes déconcentrés, services de l'État) et à garantir un accompagnement de qualité sur l'ensemble du territoire - c'est aussi grâce à une coopération inédite dans son déploiement qu'il crée de véritables dynamiques locales autour du parasport.

Un programme déjà tourné vers l'avenir

Malgré ces résultats très positifs, certains défis subsistent encore. L'étude ouvre donc la voie à des évolutions sensibles du programme : mobiliser davantage de clubs, mieux répondre à leur besoin d'accompagnement, renforcer les dynamiques de réseaux, ou encore favoriser leur connexion avec d'autres acteurs du monde du handicap.

Le CPSF travaille déjà, en lien avec ses partenaires, à une nouvelle version du programme pour prendre en considération ces retours, pérenniser les dynamiques et soutenir encore davantage les acteurs de terrain dans la mise en place d'actions à destination de la pratique des personnes en situation de handicap

Le sport est un droit pour toutes et pour tous

Club inclusif est désormais un outil national de transformations locales, contribuant à faire évoluer les représentations et à créer les conditions d'une pratique de proximité ouverte à toutes et à tous. Il doit désormais s'inscrire dans la durée, grâce à la mobilisation continue des clubs, des collectivités et de l'ensemble des partenaires engagés.

Des visuels sont à votre disposition sur le [Flickr](#)

[Plus d'informations sur le programme sur le site.](#)

[La synthèse du rapport \(ici\)](#)

[Rapport complet prochainement en ligne](#)

Contact presse - medias@france-paralympique.fr

Julie Ageron – Directrice de la communication – 06 99 18 39 31

Lila Rouillé – Chargée des relations presse - 06 52 61 18 82